

# Collonges infos



## *Pas de trêve estivale pour la municipalité*

Le mois de septembre est considéré comme le "mois des rentrées": scolaire, politique, professionnelle... Nous espérons que vous avez profité de ces semaines estivales pour vous ressourcer.

Pendant cette période, la municipalité a poursuivi ses différentes missions avec notamment :

- l'achèvement de la réhabilitation de la mairie,
- la fin de la réfection des peintures intérieures du bâtiment de l'école,
- la création de toilettes extérieures dans la cour de l'école primaire,
- la création du rond-point au pont de Collonges.

Par ailleurs, durant cette même période, nous avons procédé au choix des entreprises qui vont construire l'extension du Village des Enfants. Le montant total des travaux se rapproche de l'estimation initiale prévue par le maître d'œuvre du projet.

Nous allons également poursuivre et renforcer notre politique de développement durable en rédigeant un document d'actions intitulé "Agenda 21 de Collonges" qui est en adéquation avec l'Agenda 21 du Val de Saône et celui du Grand Lyon. Ceci va entraîner la mobilisation de nombreux acteurs.

Pour cela, nous avons prévu le recrutement d'une personne dans le cadre d'un stage de fin d'études Master afin de coordonner l'ensemble de nos actions.

Pour terminer, nous avons déjà évoqué dans le bulletin du mois de mars 2009 la réforme des collectivités locales et territoriales engagée par l'état, celle-ci se concrétise aujourd'hui par un projet de loi qui pourrait aboutir prochainement.

La réforme de la fiscalité des collectivités, envisagée par le gouvernement, devrait avoir une incidence directe sur les recettes de la communauté urbaine (taxe professionnelle), et par ricochet, sur nos propres recettes fiscales.

Dans cette perspective, un groupe de travail de plusieurs maires du Grand Lyon, que j'ai l'honneur de présider, a rédigé pendant l'été un manifeste intitulé "proximité et modernité" mettant en exergue le rôle essentiel du maire au sein de notre métropole lyonnaise qui pourrait encore s'agrandir.

Votre Maire,  
Michel REPPELIN

## ►► la mairie a fait peau neuve



*L'extension arrière de la mairie (mariage de moderne et de l'ancien)*

*La salle d'accueil du public plus vaste et conviviale*



Les travaux de rénovation de la mairie se sont achevés fin août. Ces travaux étaient nécessaires pour plusieurs raisons ; d'une part, pour offrir au public des locaux plus accueillants et aux agents communaux des conditions de travail plus ergonomiques, d'autre part, pour permettre comme l'exige la réglementation l'accès aux personnes à mobilité réduite à tous les étages et services. Il a donc été nécessaire de créer un ascen-

seur dans une extension à l'arrière de la mairie, et également de renforcer tous les planchers et poutres maîtresses qui avaient donné au cours du temps des signes de faiblesse, et ne répondaient donc plus aux normes de sécurité.

Il faut rappeler que notre mairie qui date de la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle a longtemps été une école de garçons, de logements d'instituteurs et de garde-champêtre, tout en

assurant sur un demi-étage les services de la mairie.

Ce n'est qu'en 1957 que la totalité des locaux a été consacrée aux services publics. Il devenait donc nécessaire de faire dans ce bâtiment patrimonial de qualité ces travaux de réhabilitation et de modernisation, et de répondre aux sollicitations de la population de Collonges, l'augmentation de 1953 à nos jours étant évaluée à 60 %.



*Le revêtement bois est un choix d'homogénéité architecturale.*

## ►► Construction des toilettes extérieures

Les vacances ont aussi permis d'effectuer la construction de toilettes extérieures pour garçons et filles situées sous le préau, qui devraient être plus fonctionnelles que celles existantes.

Coût des travaux pour cette réalisation : 68 250 €.

## ►► Travaux de voirie

### Rond-Point du Pont de Collonges

Les travaux du rond-point du pont de Collonges s'achèvent. Ce vaste chantier a entraîné des perturbations durant l'été et la rentrée de septembre.

Ces travaux financés et coordonnés par le Sytral (Syndicat des transports de l'agglomération lyonnaise) ont pour objectif premier de faciliter et prioriser la circulation des transports en commun par un système

de détection d'approche des bus sur leur voie réservée.

La réalisation du rond-point devrait aussi fluidifier la circulation des voitures particulières.

Ces travaux se poursuivront durant l'automne sur le quai d'Illhaeusern par des nouveaux aménagements (pour arrêts de bus et pistes cyclables).



Pour notre commune, la dernière réalisation décidée concernera le rond point du pont de Fontaines, qui devrait démarrer début novembre et durer 2 à 3 mois.

Le projet global du Sytral concernant les rives de la Saône se poursuivra en amont de notre commune jusqu'à Neuville.

## ►► Rentrée scolaire 2009

Ce sont 346 bambins qui ont repris le chemin de l'école publique :

- 126 en maternelle répartis dans 4 classes,
- 210 en élémentaire répartis dans 9 classes. De plus, la CLIS, classe favorisant l'intégration d'enfants en difficulté, fonctionne toujours et accueille cette année 10 enfants.

3 nouveaux enseignants ont rejoint l'équipe en place :

- Isabelle Sabattier à l'école maternelle pour la classe des tout-petits,
- Gilles Courtois CE1-CE2 et Michel Granger CE2 à l'école élémentaire.

## ►► Travaux d'été de l'école primaire

Il est de tradition d'effectuer des travaux dans les écoles pendant les vacances scolaires. Cette année n'a pas failli à la tradition puisque nous avons achevé les travaux de réhabilitation de l'école primaire qui ont duré 2 ans. Cette école a été ouverte aux enfants à la rentrée de septembre 1998 et nous tenons, malgré son peu d'ancienneté, à faire ces travaux de rénovation. Coût des travaux : 71 100 €.

## ►► *Le Forum des Associations*

**Samedi 12 septembre** : le forum des associations s'est déroulé à la salle des sports de Collonges. Les associations anciennes et nouvelles ont présenté leurs activités, fourni des informations et concrétisé de nouvelles adhésions.

Le comité des fêtes a organisé une pêche à la ligne pour les petits, les sapeurs pompiers une visite du centre d'intervention, l'équipe cadets de l'ASC basket (vice-champions du Rhône la saison dernière) une démonstration en extérieur.

Les associations de tout ordre, culturelles, sportives, caritatives, loisirs et autres étaient toutes ravies de cette matinée de rencontre avec le public particulièrement nombreux et intéressé. Les nouveaux habitants de la commune ont été accueillis avec beaucoup de plaisir et ont reçu, conformément à la tradition, une mallette de bienvenue.

A noter cette année : la création du forum café organisé par la municipalité et qui a remporté une belle fréquentation en offrant au public des boissons chaudes ou fraîches avec viennoiseries. Succès également pour l'invité du jour, la direction de la propreté du Grand Lyon, sur le stand intitulé « Trier, c'est simple » où la démonstration du tri des déchets a été fort utile et appréciée. La traditionnelle allocution de Monsieur le Maire accompagné de Mathilde Clément, Maire du conseil municipal des enfants, a clôturé cette manifestation autour du verre de l'amitié.

Visiteurs, bénévoles et élus ont pu échanger tout en savourant les différents produits des commerçants locaux.

Simplicité, rencontre et convivialité étaient au rendez-vous de cette édition 2009.



## ■ Sociale

### ►► *Cours d'informatique*

La commission des affaires sociales souhaite mettre en place à l'intention des seniors (à partir de 60 ans) des stages gratuits d'initiation à l'informatique (traitement de texte, messagerie...). Ces stages se dérouleront dans la salle informatique de l'école publique de Collonges à raison de 4 séances de 2 heures par groupe de 6 personnes maximum.

Le calendrier des stages sera défini avec les participants et l'animateur.

Si vous êtes intéressé(e) par cette formation, merci de vous inscrire auprès du pôle Solidarité de la mairie ou téléphoner au **04 74 42 92 15**. Selon les inscriptions, les stages pourraient débuter en novembre 2009.

### ►► *Transport de personnes âgées*

#### **Une nouvelle aide proposée : l'Accompagnement - Véhiculé**

A l'initiative de la commission Affaires Sociales, et en partenariat avec le CCAS, une aide au transport est mise en place gratuitement et sous conditions, pour l'accompagnement des personnes âgées isolées en difficulté de déplacement et dans l'incapacité de prendre les transports en commun.

L'objectif de ce service est d'inciter la personne à sortir de chez elle, l'aider à maintenir ses liens sociaux, et à rester acteur de sa vie afin d'éviter le confinement et le renoncement.

#### **Conditions pour bénéficier de cette aide :**

- habiter Collonges
- avoir 75 ans au moins
- vivre seul(e) isolé(e) sans famille à proximité ou vivre avec un conjoint handicapé
- avoir des revenus imposables n'excédant pas 17 000 € pour une personne seule et 23 000 € pour un couple.
- solliciter l'accompagnement pour un déplacement de 20 Km maximum (aller /retour).

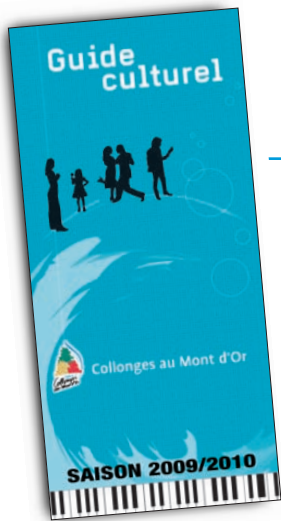
Cette aide ne peut se cumuler avec le chèque Domicile Liberté.

#### **Comment ça marche ?**

La personne candidate à l'aide proposée prend contact avec la mairie pour vérification de l'ouverture des droits.

Si les critères sont acquis, elle disposera :

- d'un droit de tirage annuel de 150 € pour réaliser gratuitement et jusqu'à épuisement de cette somme des déplacements véhiculés.
- d'un numéro de téléphone unique qui lui permettra d'organiser, elle-même, son déplacement avec le prestataire accompagnateur.



Le guide culturel 2009/2010 est paru ; si vous ne l'avez pas reçu, des exemplaires sont disponibles en mairie.

## ►► Réorganisation de l'équipe municipale

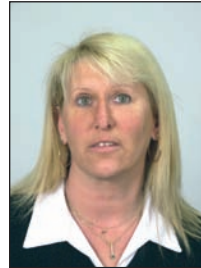
Suite à la démission au poste d'adjoint de Bruno Poyet, pour raisons personnelles, la délégation développement durable a été confiée à Françoise Maupas.

Il n'y a pas de création de délégation d'adjoint ; par contre 2 postes de conseillers délégués ont été créés avec Dominic Boyer déléguée aux sports et Claudine Imbert déléguée aux pratiques éco-citoyennes.

Cette nouvelle délégation entre tout à fait dans notre politique de développement durable et dans notre projet d'agenda 21 de Collonges.



Françoise Maupas



Dominic Boyer



Claudine Imbert

De plus, une étudiante en aménagement du territoire, Claire Trivier, travaillera pendant une année à la rédaction et à la coordination de nos fiches actions.

## Parole de l'opposition

### ■ Collonges autrement

Merci aux associations de Collonges.

Comme chaque année, les associations de Collonges ont tenu leur forum. Fidèles à ce rendez-vous devenu nécessaire à chacun d'entre nous, nous leur adressons nos remerciements.

Merci pour leur dynamisme ! Merci pour leur présence constante auprès des enfants mais aussi des moins jeunes !

Que serait un village sans tous ces bénévoles qui permettent aux habitants de se rencontrer dans l'action et la convivialité ? Dans un monde où « le chacun pour soi » prend souvent le pas sur la solidarité il est réconfortant de constater que la fibre associative perdure.

Les échanges que nous avons pu avoir, pendant ce forum, nous confortent dans l'idée que la communication et la concertation sont indispensables pour garder une ambiance de village agréable à vivre.

Claude REYNARD

### ■ Collonges, Simplement

La politique, c'est ce qui concerne les citoyens.

Si les recommandations de l'état pour la prévention de la pandémie grippale (A H1N1) sont primordiales et forme une partie du cortège des « précautions standards » en jargon médical, le vrai risque est ailleurs : le port du masque, la nécessité de l'isolement, la nécessité de l'absence de ces contacts qui témoignent de notre affection peuvent entraîner le repli sur son « MOI ».

Le meilleur moyen de lutter contre la canicule a été l'ouverture vers l'autre, la sollicitude.

Gardons ce moyen pour résister à la pandémie !

Allons vers l'autre, surtout s'il est seul ou déshérité, sans lui tendre la main certes, mais avec empathie et vrai désir de l'aider !

La politique, c'est qui nous concerne tous... Simplement !

Jacques HÉNIQUEZ

## Agenda

### Novembre :

- Mercredi 11 : **Commémoration de l'Armistice** - 10h30 départ place de la mairie, Vin d'honneur à la Salle des Fêtes
- Jeudi 12, vendredi 13 et samedi 14 : **Exposition vente les Petits Artistes** - Salle des Fêtes
- Samedi 21 et dimanche 22 : **Porte ouverte Soleil d'Automne** - Salle des Fêtes
- Vendredi 27 : **Conférence sur l'astronomie** - Salle des Fêtes, 20h30
- Samedi 28 : **Bourse aux jouets et vêtements de la PEEP** - Salle des Fêtes
- Samedi 28 : **Repas dansant du basket** - Salle des Sports

### Décembre :

- Mercredi 2 : **Don du sang** - Salle des Fêtes, 16h à 19h
- Mardi 8 : - **Animation Fêtes des Lumières** - Trêves Pâques
- **Concert Chants de Noël « les Chœurs Pastoraux du Val de Saône »** - Eglise du Bourg, 20h30
- Mardi 15 : **Spectacle de Noël « Ecolo Sapiens »** - Salle des Fêtes, 20h30

TRI SÉLECTIF : Samedi 5 décembre - Rue des Sablières, 9h à 16h

VENTE DES TICKETS DE CANTINE : 9 novembre et 7 décembre - Ecole Primaire  
Salle des Livres - 8h à 9h / 16h30 à 18h30

Mairie ouverte les samedis 10 et 24 octobre  
7 et 21 novembre  
5 et 19 décembre  
de 9h à 12h.

Remerciements :  
Madame FRAILE remercie tout particulièrement la personne qui a eu la gentillesse de la secourir dans la soirée du 26 août dernier.